

Abstract

Afin d'apprécier l'épreuve de « composition » introduite à la session 2018 du baccalauréat technologique STHR, nous en avons analysé les sujets 0. Au vu de l'arbitraire (et du manque de rigueur) du questionnement, il apparaît que l'épreuve ne favorise pas un réel travail philosophique de la part du candidat et qu'on ne peut transposer des moyens qu'il revient au professeur d'inventer à cette fin pendant l'année dans une épreuve d'examen qui, par définition, s'adresse à tous les candidats et doit respecter les conceptions et pratiques philosophiques diverses des professeurs.

Sur l'épreuve de « composition » au baccalauréat technologique STHR *Contribution de la Régionale de Rouen*

A la session 2018 du baccalauréat, une nouvelle épreuve est proposée aux candidats de la série STHR (Hôtellerie et Restauration du Baccalauréat technologique) : la « composition ». Définie dans la Note de service n°2017-101 du 4 juillet 2017, publiée au B.O. n°26 du 20 juillet 2017, elle est accompagnée de trois sujets 0, disponibles sur le site ministériel eduscol.education.fr.

Le sujet de composition est constitué d'un sujet de dissertation, obéissant aux mêmes règles de production que celles de la dissertation proprement dite, et d'une série de questions dont le but est « d'aider et de guider les candidats dans la rédaction de la composition ».

Notre démarche a consisté à prendre cette nouvelle épreuve au sérieux et, refusant tout *a priori*, à l'examiner dans l'effectuation qu'en proposent les sujets 0. Il nous a semblé, en effet, peu pertinent de reconduire des considérations générales sur ce qui est efficace pour aider les candidats à surmonter les difficultés d'un exercice philosophique, difficultés que nous ne méconnaissons pas. Nous avons, en revanche, cru pouvoir considérer que les sujets 0 exprimaient fidèlement ce que les concepteurs de l'épreuve ont en vue, qu'ils avaient fait l'objet d'une préparation soignée en ce sens et qu'ainsi, à leurs yeux, ce sont de bons sujets.

Vous trouverez ci-après, pour chacun des trois sujets, les observations inspirées par le questionnement accompagnant la question initiale. Nous vous invitons à vous reporter à la Note de service définissant l'épreuve ainsi qu'au programme de philosophie des séries technologiques.

En gras : le sujet (énoncé initial et questions). En maigre : nos observations. Dans les citations de la Note de service (en italiques), sont soulignés les passages à l'égard desquels les prescriptions du sujet examiné apparaissent en contradiction.

Sujet 0 n°1

A-t-on besoin des autres pour trouver la vérité ?

[A]

1. S'il s'agit de « trouver la vérité », c'est qu'on la recherche. Pas nécessairement. Ne trouve-t-on jamais des vérités que l'on n'a pas cherchées ? On impose ici au candidat un présupposé qui tient à la manière dont l'auteur du sujet comprend la question et qui n'est pas la seule légitime. **Quel sens donner, ici, à ce terme de « recherche » ?** La Note de service indique que « *on invitera d'abord le candidat à définir les termes du sujet et à les référer à la réalité ou aux réalités auxquelles ils renvoient* », démarche en elle-même contestable (« d'abord ») car on ne saurait définir les termes du sujet indépendamment de la question dans laquelle ils se trouvent. A supposer que l'on admette ce point, il est pour le moins curieux que l'on commence ici par demander de définir un terme qui ne figure pas dans l'énoncé. D'autant que « rechercher » n'est pas « trouver ». Si l'on veut guider le candidat dans l'examen de la question, il vaudrait mieux attirer son attention sur l'énoncé lui-même. **Quelles difficultés rencontre-t-on pour trouver la vérité ?** Question extrêmement vague. Attend-on du candidat qu'il distingue entre des obstacles tenant à l'objet et d'autres tenant au sujet ? Et, parmi eux, entre ceux qui relèvent de la finitude de l'esprit, de l'ignorance, de la culture d'une époque, des moyens techniques dont on dispose, du préjugé, du refus d'une vérité que l'on voudrait ne pas voir... ? Ou bien simplement qu'il énonce sans ordre celles qui lui viennent à l'esprit ? Auquel cas, on ne le guide pas.

2. Pourrait-on être seul pour mener à bien une telle entreprise ? En quoi « trouver la vérité » est-il une entreprise ? La confusion persiste entre « rechercher » et « trouver » chez l'auteur du sujet. **Quels pourraient être les avantages, ou les inconvénients, de cette solitude ?** Idem : plutôt que de s'interroger sur « les autres », terme du sujet, on interroge sur la solitude, qui n'y figure pas. Et on ne se demande pas qui sont ces autres dont on pourrait avoir besoin ni même en quel(s) sens on pourrait avoir besoin d'eux.

3. Quels rapports avons-nous avec les autres Le terme « rapports » est très vague, **qui pourraient jouer un rôle dans la recherche de la vérité** ce qui n'est pas directement le sujet, **et qui pourraient expliquer qu'on puisse avoir besoin d'eux ?** Mais que signifie « avoir besoin des autres » ?

4. En pensant à des exemples précis, décrivez deux situations bien distinctes illustrant la question posée par le sujet. Pourquoi deux ?

Que fera un candidat qui aurait appris à analyser correctement un énoncé, qui aura observé, par exemple, que la question porte sur un rapport de moyen à fin (« pour »), qui se sera interrogé sur ce que peut signifier « avoir besoin de », qui se sera demandé de quels « autres » il peut s'agir, dans quels domaines il peut être question de « trouver la vérité » (dans les sciences ? dans une enquête policière ? dans son histoire personnelle ?, etc.), ou tout simplement, qui se sera interrogé sur ce que peut signifier « trouver la vérité » et aura distingué, à bon droit, entre « trouver » et « (re)chercher » ?

[B]

1. Quelle différence peut-on faire entre une « vérité subjective » et une « vérité objective » ? La question est fallacieuse : un candidat qui aura été correctement instruit peut légitimement comprendre « une vérité portant sur le sujet » et « une vérité portant sur l'objet » (ce qui, si l'on en croit la 2^e question, n'est pas ce que l'auteur du sujet a en vue mais peut-on demander au candidat de prendre de la distance avec les questions qu'on lui pose ?).

Dans ce deuxième groupe de questions, on est censé demander au candidat de « *mobiliser les « repères » ou les couples de « repères » figurant au programme des séries technologiques auxquelles renvoie l'intitulé, d'effectuer les distinctions conceptuelles qu'il juge pertinentes* ». Or on ne lui demande pas ici de juger de distinctions à mobiliser puisqu'on lui impose une distinction (subjectif/objectif) dont la pertinence n'apparaît pas immédiatement puisque la question posée peut s'entendre d'une manière différente de celle dont la comprend manifestement l'auteur du sujet, on exclut une distinction figurant expressément dans l'énoncé (moyen/fin qui, certes, n'est pas en tant que telle dans le programme où l'on ne trouve que « fin » dans cause/fin, mais la définition de l'épreuve distingue entre « repères » et « couples de repères », ce qui, par parenthèse, néglige les repères comprenant plus de 2 termes, semblant ainsi appeler « repère » un seul des termes des groupes figurant au programme), on en laisse de côté d'autres qui pourraient être utiles (absolu/relatif, persuader/convaincre...). On observera que la prescription de la Note de service n'est pas claire : appartient-il au candidat de trouver les repères pertinents (qu'il juge tels) ou bien ces repères lui sont-ils fournis (auquel cas, il conviendrait d'être plus rigoureux et de rendre possibles les multiples interprétations dont le sujet peut légitimement faire l'objet) ?

2. Lorsqu'on recherche la vérité, s'agit-il d'une entreprise subjective ou d'une entreprise qui vise l'objectivité ? Glissement : comment passe-t-on de l'idée d'une « vérité subjective » à celle d'une « entreprise subjective » ? Que fera, par exemple, le candidat qui aura répondu à la question 1 en distinguant une vérité portant sur le sujet et une vérité portant sur l'objet ? En outre, l'entreprise de la recherche de la vérité (qui n'est pas directement le sujet) n'est-elle pas précisément une entreprise subjective qui vise l'objectivité ? Loin d'éclairer le candidat, l'opposition proposée obscurcit la question initiale.

3. Quelles formes la collaboration avec les autres, dans la recherche de la vérité, peut-elle prendre ? Idem : comment passe-t-on de l'idée d'« avoir besoin » à celle de « collaborer » ? Je peux, par exemple, avoir besoin des travaux de ceux qui m'ont précédé sans qu'il soit question de collaborer avec eux. L'auteur du sujet ne cesse de substituer à la question initiale des termes qui en éloignent le candidat.

4. Collaborer avec les autres dans la recherche de la vérité est-il nécessaire pour aboutir à des vérités générales ? universelles ? Comment pourrait-on le

savoir à ce moment du travail puisqu'on a besoin de toute la « composition » pour pouvoir répondre à la question de l'énoncé ? Et quelle est la pertinence de cette distinction ici ? **Quelle différence feriez-vous entre ceux deux formes de vérité ?** A part reproduire les définitions qu'il aura apprises de « général » et « universel », que peut faire ici le candidat ? Et pourquoi, d'ailleurs, laisser de côté « particulier » et « singulier » ? La question ne lui demande pas de progresser dans l'intelligence du sujet.

Il semble que s'achève ici l'analyse de l'énoncé telle que la conçoit l'auteur du sujet. Outre le fait qu'elle n'est pas conforme aux prescriptions de la Note de service, pour contestables qu'elles soient, on ne peut que remarquer qu'elle manque gravement de rigueur et met ainsi en difficulté :

- le candidat qui se sera exercé à une analyse rigoureuse des énoncés qui lui sont soumis ;
- les professeurs chargés de préparer leurs élèves à un tel sujet qu'ils peuvent légitimement critiquer ;
- les correcteurs chargés d'évaluer les copies d'examen (faudra-t-il valoriser les copies qui, à bon droit, s'écartent d'une telle analyse ? accepter les errements induits par les questions ?).

[C]

Quelles sont les réponses possibles à la question : « A-t-on besoin des autres pour trouver la vérité ? » ? En quoi les réponses aux précédentes questions permettent-elles de répondre à celle-ci ? Que pourra faire le candidat sinon produire des exemples de situations où l'on répond « oui », d'autres où l'on répond « non » et être conduit à conclure que « ça dépend des cas » sans avoir eu les moyens d'examiner à proprement parler le sujet et d'en dégager un problème (ce que, semble-t-il, la Note de service appelle « enjeux » mais qui figure en bonne place dans le programme) ? **À l'aide d'exemples ou de références à vos lectures et à votre expérience, exposez en un paragraphe développé et argumenté chacune de ces réponses possibles.**

[D]

En tenant compte des éléments précédents et à l'aide de vos connaissances et de votre expérience, vous proposerez et justifierez, de manière précise et développée, la réponse qui vous paraît la plus pertinente à la question posée par le sujet Quels moyens ont été mis en place pour que le candidat puisse juger de la pertinence de la réponse qu'il est invité à choisir parmi celles qui lui seront venues à l'esprit ? On voudrait réduire une thèse philosophique à une opinion argumentée qu'on ne s'y prendrait pas autrement. , **en considérant, notamment, ses conséquences (pratiques, sociales et même (!) théoriques).** Pourquoi cette remarque sur les « conséquences » ? Et de la seule réponse que le candidat aura choisie ? Pour choisir la « réponse la plus pertinente », ne faut-il pas s'être interrogé sur les enjeux des différentes positions ? Ce « et même théoriques » laisse rêveur.

N'attendrait-on pas d'un candidat à une épreuve de philosophie qu'il construise un problème théorique en mettant en évidence une difficulté conceptuelle et qu'il s'efforce de la résoudre de manière conceptuelle ?

La Note de service indique que « *les questions ont pour but d'aider et de guider les candidats dans la rédaction de la composition* ». Au vu de la formulation du sujet (constitué à la fois de l'énoncé et de l'ensemble des questions qui l'accompagnent), on peut observer que cette prescription manque de clarté : comment le candidat doit-il rédiger ? Si l'on estime que c'est en répondant successivement aux questions, on ne voit pas en quoi il s'agit de rédiger une « composition » (soit un texte « composé »). Si l'on estime que les questions A et B sont des questions préparatoires et que seules doivent être rédigées les réponses aux questions C et D, dans lesquelles seules sont demandées des réponses « précises », « développées » et faisant appel aux « connaissances », aux « lectures » et à « l'expérience » des candidats (comme si celles-ci n'étaient pas requises dans les questions A et B...), force est de constater que les questions A et B n'y préparent pas efficacement. En tout état de cause, ce qu'est la rédaction d'une « composition » mérite d'être précisé, d'autant que l'ensemble des questions A, B C et D doit être précédé de la formule « *Pour rédiger votre composition, vous répondrez de manière explicite, précise et développée aux questions suivantes, qui sont destinées à guider votre rédaction.* ». En d'autres termes, l'épreuve elle-même n'apparaît pas clairement définie.

Sujet 0 n°2

Pour apprécier une œuvre d'art, suffit-il qu'elle nous plaise ?

(A)

Comment ne pas examiner la structure de la question elle-même : « Pour... suffit-il » sans laquelle les définitions de mots font partir le candidat dans tous les sens ? La Note de service indique que ce groupe de questions vise à faire « *définir les termes du sujet* ». Il est fallacieux d'inviter le candidat à négliger précisément ceux qui articulent l'énoncé.

1. De quoi parle-t-on quand on parle d'une œuvre d'art ? En admettant que l'on parte sur des définitions de termes, ce qui semble imprudent (imprudence dont les effets apparaissent nettement dans la partie B), la première question à se poser ne serait-elle pas de se demander ce que signifie « apprécier » puisque là est le but poursuivi ? **Une chose ordinaire peut-elle être une œuvre d'art ?** Pourquoi partir sur cette distinction plutôt que sur une autre (œuvre d'art/objet technique, par exemple, qui a, en outre, le mérite d'avoir été étudiée puisqu'elle est au programme) ? Cette distinction est-elle ici pertinente : que peut signifier « apprécier » une chose ordinaire ? Dans la mesure où, pour un candidat, « apprécier » ne se distingue vraisemblablement pas immédiatement d'« aimer », le guider ne devrait-il pas consister à lui permettre d'opérer cette distinction ? **Donnez des exemples.** Des exemples de quoi, au juste ? De choses ordinaires que l'on apprécie ? D'œuvres d'art qui sont des choses ordinaires comme un ready made ?... Loin de guider le candidat, cette question l'invite à des réponses désordonnées qui le mettent en difficulté.

2. Quelle sorte de plaisirs une œuvre d'art peut-elle procurer ? S'il s'agit de savoir « s'il suffit », le plaisir doit être rapporté à l'appréciation. S'interroger sur les différentes sortes de plaisirs que peut procurer une œuvre d'art ne guide pas le candidat dans la compréhension de la question mais l'en détourne. On remarquera que, pour l'auteur du sujet, il semble n'y avoir qu'une seule sorte de plaisirs (qui eux sont au pluriel). Un candidat qui remarquerait cette conjugaison du singulier et du pluriel ne pourrait qu'être perplexe.

3. Une œuvre d'art peut-elle apporter autre chose que du plaisir ? La question n'est-elle pas plutôt de savoir si « apprécier » relève du seul plaisir ?

4. Que signifie par conséquent le terme « apprécier » ? Le « par conséquent » est fallacieux. L'appréciation n'implique-t-elle aucun plaisir (« suffit-il ») ? d'aucune sorte (cf. question 2) ?

On ne voit pas en quoi ces questions guident le candidat « *pour dégager les enjeux de la question posée* » et on se demande quels ils sont aux yeux de l'auteur du sujet.

(B)

1. Si l'appréciation d'une œuvre d'art repose sur le plaisir L'auteur du sujet veut-il dire « sur le seul plaisir » (la question est de savoir « s'il suffit ») ou bien admet-il implicitement que le plaisir entre en jeu dans l'appréciation, ce à quoi les précédentes questions n'ont pas préparé le candidat (puisque la définition d'«apprécier» est référée aux « autres choses » qu'une œuvre d'art pourrait apporter) ?, **n'est-elle pour autant que subjective ? Pourrait-elle être objective ?** A la différence du sujet de composition n° 1, il semble qu'on entende ici « subjectif » comme relatif au sujet et « objectif » comme relatif à l'objet. L'articulation avec la question suivante (plaire universellement) risque d'induire le candidat en erreur : l'auteur du sujet présuppose une analyse (de type kantien) qu'il n'invite pas le candidat à effectuer.

2. Une œuvre d'art peut-elle plaire à tout le monde, universellement ? Comment évitera-t-on une réponse de fait sauf si le candidat prend « peut-elle » au sens, non d'un état de fait, mais d'une possibilité théorique, ce à quoi les questions ne l'invitent pas ? Si l'on voulait guider l'élève vers une vraie difficulté conceptuelle, il aurait sans doute été plus utile de faire travailler ici le repère dans son entier (universel/général/particulier/singulier) et d'inviter le candidat à le mettre en rapport avec subjectif/objectif. On observera que, parmi les repères disponibles, on n'invite pas le candidat à mobiliser en fait/en droit pourtant susceptible de l'éclairer. Un nouvel exemple de l'ambiguïté des prescriptions concernant les repères dans l'épreuve.

3. Certaines œuvres d'art sont difficiles à comprendre : cela nous empêche-t-il de les apprécier ? Idem. On présuppose ici une opposition entre « appréciation » voire « plaisir » et « compréhension », qui ne permet pas au

candidat de parvenir à l'idée d'un jugement, visiblement sous-jacente chez l'auteur du sujet mais que les questions devant amener à une définition d'« apprécier » ne permettent pas de construire. Quel est l'intérêt de cette question par rapport à l'énoncé pour un candidat qui répondrait benoîtement qu'on ne peut apprécier quelque chose que l'on ne comprend pas ?

4. Une œuvre qui ne nous plairait pas pourrait-elle néanmoins être appréciée de nous, et pour quelles raisons ? Idem. Le « guidage » dans l'analyse en A ne permet pas au candidat de répondre à cette question (la définition d'« apprécier » a été demandée comme une conséquence de la question « Une œuvre d'art peut-elle apporter autre chose que du plaisir ? »). Et n'oriente pas vers l'intelligence de l'énoncé.

Pour mémoire, en effet, celui-ci ne demande pas si pour apprécier une œuvre d'art, il faut qu'elle nous plaise mais s'il suffit qu'elle nous plaise pour que nous l'apprécions. Au vu de ce contresens, il semble que l'on puisse conclure que la méthode d'analyse adoptée (qui fait l'impasse sur l'articulation de l'énoncé pour ne retenir que les termes qui y sont articulés) n'est pas adéquate à l'intelligence rigoureuse d'un sujet. Et observer l'extrême difficulté à poser les « bonnes » questions pour guider effectivement et efficacement les élèves.

(C)

1. Quelles sont les réponses possibles à la question : « Pour apprécier une œuvre d'art, suffit-il qu'elle nous plaise ? » Comment pourrait-on répondre à cette question ? La question de la « suffisance » n'a été à aucun moment envisagée.

2. À l'aide d'exemples ou de références à vos lectures et à votre expérience, exposez en un paragraphe développé et argumenté chacune de ces réponses possibles. Idem, par voie de conséquence.

(D)

En tenant compte des éléments précédents, à l'aide de vos connaissances, de votre expérience et de vos lectures, vous proposerez et justifierez, de manière précise et développée, la réponse qui vous paraît la plus pertinente à la question posée par le sujet. Vous la justifierez en envisageant, notamment, les conséquences qu'elle peut avoir au plan d'une culture personnelle, des relations que nous entretenons avec les autres ou, plus largement, de la place de l'art dans la société. Mêmes remarques que pour le sujet de composition n°1. On ne voit pas dans le travail demandé ce qui permettrait à un candidat d'opter pour une réponse plutôt que pour une autre. L'argumentation ne suffit pas à résoudre un problème philosophique – qu'au demeurant, le candidat n'a pas été invité à construire.

Sujet 0 n°3

Peut-on vraiment comprendre une autre culture que la sienne ?

[A]

1. Le mot de « culture » renvoie à plusieurs choses : lesquelles ? « Choses » paraît un terme peu adapté s'il s'agit, comme le prescrit la Note de service de « référer [les termes du sujet] à la réalité ou aux réalités auxquelles ils renvoient ». Il semble que l'auteur du sujet veuille simplement que le candidat énonce les différents sens du mot. Pourquoi, alors, ne pas le demander ? (en admettant, bien sûr, qu'il soit pertinent de commencer par définir tel ou tel terme du sujet, ce qui est loin d'aller de soi).

2. Que signifie : « avoir une culture » ? Quelles sont les marques d'une telle « possession » ? Le présupposé est ici que « sienne » renvoie à un avoir au sens d'une possession de la part du sujet. Mais, quand je parle de « ma culture », je ne parle pas nécessairement d'une « chose » que je posséderais. Et là est peut-être justement l'une des sources du problème soulevé par l'énoncé : « ma culture », c'est aussi celle à laquelle j'appartiens. Si l'on voulait guider le candidat dans la compréhension de l'énoncé, il aurait sans doute été utile de l'inviter à critiquer l'idée naïve selon laquelle ma culture serait assimilable à une chose que je possède.

3. Est-ce la même chose que d'« avoir une culture » et que d'« être cultivé » ? Que vise cette distinction ? A reconduire les différents sens du mot (question 1) ? – mais sans les faire fonctionner en vue de l'intelligence de l'énoncé. En tout cas, pas à éclairer les différents sens de l'appartenance. En outre, cette question (comme d'autres appartenant au « guidage » des différents sujets) pourrait être elle-même un sujet de dissertation. Tout se passe alors comme si seul l'énoncé initial devait appeler une réflexion de la part des candidats tandis que les questions « annexes » n'appelleraient que des réponses (possiblement la ou les première(s) qui vien(nen)t à l'esprit ou de simples réponses de fait pour « développées » qu'elles soient). Dans quelle situation sera le candidat qui exercerait sa réflexion sur de telles questions ? Faudrait-il admettre qu'en philosophie, il y a des questions de réflexion et d'autres qui n'en demandent pas ?

4. Quelle est la nuance qu'introduit l'adverbe « vraiment » dans la question posée ? Il convient en effet de se poser cette question. Mais pourquoi négliger les différents sens que peut revêtir « Peut-on » qui est précisément le terme sur lequel porte l'interrogation ? Et la question néglige le fait que « vraiment » porte sur « comprendre » dont on ne demande pas l'examen.

Cette succession de questions montre qu'on ne saurait appréhender le sens d'un énoncé ni en en définissant (?) les termes, ni en en choisissant arbitrairement certains à définir et en en négligeant d'autres, ni, si l'on veut vraiment guider les élèves, en négligeant d'appeler leur attention sur ce qui en fait la difficulté (la critique de l'idée immédiate selon laquelle « ma culture » serait tout bonnement celle que je possède).

[B]

1. Comment étudie-t-on les cultures ? On ne comprend pas l'origine de cette question. Elle présuppose la question 2 et, au vu de sa seconde partie, mêle (étudier/comprendre) ce que la question 2 invite à distinguer. **L'histoire ou la géographie (ou d'autres sciences dont vous auriez connaissance) aident-elles à comprendre la diversité des cultures ?**

2. Qu'est-ce que « comprendre une autre culture » ? Est-ce la même chose que la « connaître » ? Que ce soit la même chose est ce que présupposait la question 1 : le résultat de l'étude, c'est la connaissance. L'ensemble constitué par ces deux questions ne peut que jeter le candidat dans la confusion.

3. On parle couramment d'un dialogue entre les cultures ; comment concevez-vous un tel « dialogue » ? Idem : on ne comprend pas comment l'énoncé conduit à cette idée de « dialogue ». Elle détourne le candidat de la question initiale en l'interrogeant sur une idée qui n'y figure pas tout en risquant de favoriser un poncif sur « le dialogue des cultures ». S'il s'agit de guider les élèves dans un travail philosophique, ne devrait-on pas, au contraire, les aider à prendre de la distance avec les idées toutes faites ?

4. Pourquoi serait-il nécessaire de favoriser un « dialogue » entre des cultures diverses ? Quel rapport établiriez-vous entre comprendre et dialoguer ? Qui a dit qu'un tel dialogue serait nécessaire ? Et pourquoi ce détour par le dialogue ? Pourquoi ne pas chercher plutôt ce qui serait susceptible de faire obstacle à la compréhension (qui, elle, figure dans l'énoncé) puisque l'énoncé demande expressément si l'on « peut » et, qui plus est, « vraiment » ?

Il est surprenant que, dans chacun des trois sujets 0, on fasse l'impasse sur les termes qui articulent la question de l'énoncé, c'est-à-dire lui donnent sens et doivent impérativement guider le candidat dans la recherche du problème qu'il soulève et des solutions que l'on peut lui apporter. La question est ici de savoir si l'on peut, et si l'on peut vraiment, comprendre une culture autre que la sienne. Ce qui est central, c'est donc l'identification des éventuels obstacles à cette (véritable) compréhension, et c'est précisément le point aveugle, celui sur lequel les candidats ne sont pas guidés.

Par ailleurs, la Note de service prévoit que l'on demande au candidat de « mobiliser les « repères » ou les couples de « repères » figurant au programme des séries technologiques auxquelles renvoie l'intitulé, d'effectuer les distinctions conceptuelles qu'il juge pertinentes et de les illustrer par des exemples appropriés pour rendre compte de la question posée ». Or, à part « comprendre », référé dans les repères à « expliquer » et non pas à « connaître », rien n'appelle les élèves à mobiliser, par exemple, absolu/relatif, en fait/en droit, identité/égalité/différence, objectif/subjectif, universel/général/particulier/singulier, parfaitement mobilisables ici. Il est vrai que, comme on l'a déjà remarqué, la Note de service ne permet pas de savoir si les repères sont fournis au candidat afin qu'il les mobilise ou s'il lui appartient

d'opérer des distinctions qui ne lui sont pas indiquées. Sans compter qu'on lui demande de travailler sur des notions qui ne figurent pas dans l'énoncé et n'y sont pas nécessairement appelées par une analyse rigoureuse.

Enfin, la multiplicité des questions de « guidage », dont le candidat ne peut discerner pourquoi on les lui pose, complexifie la question initiale et, en l'en détournant, la rend illisible.

[C]

Quelles sont les réponses possibles à la question : « Peut-on vraiment comprendre une autre culture que la sienne ? » Le travail précédent ne permet pas de fournir de telles réponses puisqu'à aucun moment le candidat n'a été invité à appréhender les difficultés d'une telle compréhension, à commencer par celle de son appartenance à une culture, voire des cultures. On remarquera au passage que le candidat n'est pas invité à examiner le présupposé de la question initiale selon lequel je n'aurais ou je n'appartiendrais qu'à une seule culture (« la sienne »). L'identification des présupposés d'une question appartient pourtant de plein droit à l'analyse philosophique*. **À l'aide d'exemples ou de références à vos connaissances, à votre expérience et à vos lectures, exposez en un paragraphe développé et argumenté chacune de ces réponses possibles.** Mêmes observations, donc, que pour les sujets 1 et 2.

* Rappelons les termes du programme indiquant que l'enseignement philosophique « *vise à développer chez les élèves l'aptitude à l'analyse, le goût des notions exactes et le sens de la responsabilité intellectuelle [contribuant] ainsi à former des esprits autonomes, avertis de la complexité du réel et capables de mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain* » (I, 1, §2).

[D]

En tenant compte des éléments précédents et à l'aide de vos connaissances et de votre expérience, vous proposerez et justifierez, de manière développée la réponse qui vous paraît la plus pertinente à la question posée par le sujet. Vous en envisagerez les conséquences, notamment pour ce qui concerne les relations sociales, politiques et même économiques entre communautés de cultures distinctes. Même remarque que dans les sujets précédents : rien ne permet au candidat de discerner la réponse la plus pertinente.

D'autre part, le terme de « communautés » qui apparaît ici témoigne du présupposé qui anime le concepteur du sujet. Or le sens de la question initiale ne se limite pas aux cultures des communautés conçues d'un point de vue social, politique ou même (!) économique. Elle n'exclut en effet pas la question de savoir si l'on peut comprendre une autre culture que la sienne, au sens dont relève l'expression « être cultivé ».

Ici encore, le « guidage » présuppose une compréhension de l'énoncé qui n'est pas la seule possible et, donc, qui n'est pas la seule légitime au regard de ce qu'est un sujet de philosophie. Il présente, notamment, l'inconvénient d'exclure une analyse qui mettrait en évidence l'idée selon laquelle ce qui rend difficile la compréhension d'une autre culture que la mienne, c'est que ma culture n'est pas une chose que je possèderais et dont je pourrais (ou non, ou difficilement) me priver ou me défaire, au sens où je serais avec elle dans une relation d'extériorité. On est très loin ici de la « *complexité du réel* » à l'appréhension de laquelle l'enseignement philosophique vise à préparer les élèves. De même que les présupposés de l'auteur du sujet sont loin de favoriser la capacité de « *mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain* ».

Comme dans les sujets 1 et 2, l'insistance sur les « conséquences » de la réponse que le candidat est invité à choisir (sans avoir examiné celles des autres) demande d'apprécier une thèse censée être philosophique d'un point de vue qui n'est pas le seul point de vue philosophique possible. Tout se passe, en effet, comme si, aux yeux des concepteurs de ces sujets, on attendait du candidat non qu'il se confronte à une difficulté conceptuellement élaborée, dont il déploierait les enjeux, mais qu'il argumente en faveur d'une opinion (puisque aucun problème philosophique n'a été construit en amont des « réponses ») notamment en envisageant les conséquences pratiques (à l'exception du surprenant « et même théoriques » du sujet 1). C'est là une conception de la philosophie à laquelle nul professeur ne peut être tenu d'adhérer.

Si, en revanche, on admettait que le travail philosophique est un travail visant à « *la maîtrise de [sa] propre pensée* » ainsi que l'indique le programme (III, dernier §), on inviterait réellement les élèves candidats à mesurer la portée (les « enjeux » au sens propre du terme) d'une position théorique et, par exemple, ici, à identifier les conséquences politiques et sociales d'une conception de la culture comme une chose possédée. Mais cela suppose un tout autre travail que celui auquel invitent les questions posées qui, loin d'engager les candidats à prendre de la distance à l'égard des idées reçues, les reconduisent. Et, si un tel travail relève très évidemment de la pratique du professeur de philosophie dans sa classe, il est très loin d'être certain que l'on puisse construire un questionnaire de cette nature qui puisse faire l'objet d'une épreuve d'examen, c'est-à-dire qui puisse s'adresser (et s'adresser utilement) à tous les candidats. Ni, plus largement, qu'un tel type d'épreuve permette d'apprécier chez les candidats la formation d'un esprit autonome (I, 1, §2) puisqu'elle leur demande de suivre aveuglément la voie dans laquelle les engage arbitrairement l'auteur du sujet.